

PROVINCE DE QUÉBEC

RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AU SIÈGE SOCIAL DE LA MRC DES MASKOUTAINS, SITUÉ AU 3271, BOULEVARD LAFRAMBOISE, BUREAU 200, À SAINT-HYACINTHE, LE MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2025, À 19 H 31.

SONT PRÉSENTS MESDAMES ET MESSIEURS :

Bruno Lavallée, Acton Vale
Benoît Fournier, Béthanie (19 h 34)
Stéphane Beauchemin, Canton de Roxton
Daniel Roy, Roxton Falls
Kaven Delarosbil, Saint-Nazaire-d'Acton
Éric Laliberté, Saint-Théodore-d'Acton
Louise Arpin, La Présentation
Alain Jobin, Saint-Barnabé-Sud
Léonard Gaudette, Saint-Bernard-de-Michaudville
Claude Gaucher, Saint-Damase
Jean-François Morin, Saint-Dominique
Annie Pelletier, Saint-Hyacinthe (19 h 41)
Pierre Thériault, Saint-Hyacinthe
Francis Grégoire, Saint-Jude
Jean-Pierre Arpin, Saint-Louis
Marguerite Desrosiers, Saint-Marcel-de-Richelieu
Geneviève Hébert, Saint-Pie
Réjean Cossette, Saint-Simon
Sophie Côté, Saint-Valérien-de-Milton
Martin Doucet, Sainte-Hélène-de-Bagot
Diane Beauregard, Sainte-Madeleine
Daniel Choquette, Sainte-Marie-Madeleine

En l'absence des délégués des municipalités de Saint-Hugues, Saint-Liboire, Sainte-Christine et Upton.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS MESDAMES :

Mélanie Paquin, directrice générale
Carole Gaulin, greffière-trésorière

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Alain Jobin, délégué de la municipalité de Saint-Barnabé-Sud et président de la Régie.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Président, Alain Jobin, constate que les délégués de toutes les municipalités membres ont été dûment convoqués et que le quorum est atteint.

25-081 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Bruno Lavallée,
Appuyé par Monsieur Kaven Delarosbil,
Et résolu à l'unanimité

D'accepter l'ordre du jour tel que rédigé.

**25-082 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 27 AOÛT 2025**

Il est proposé par Monsieur Pierre Thériault,
Appuyé par Monsieur Daniel Roy,
Et résolu à l'unanimité

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 27 août 2025 soit approuvé et signé tel que rédigé.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Aucune question.

**PÉRIODE D'INFORMATION À L'INTENTION DES MEMBRES DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Une période d'information générale est tenue à l'intention des membres du conseil d'administration.

Arrivée de Monsieur Benoit Fournier à 19 h 34.
Arrivée de Madame Annie Pelletier à 19 h 41.

TABLEAU DES DÉPENSES AUTORISÉES — DÉPÔT

Conformément aux dispositions du règlement numéro 68 de la Régie, la greffière-trésorière dépose la liste des dépenses autorisées depuis la dernière séance du conseil d’administration. Un tableau des transferts de postes budgétaires effectué dans la même période est également déposé.

25-083 ACCEPTATION DES COMPTES

Il est proposé par Madame Diane Beauregard,
Appuyé par Monsieur Francis Grégoire,
Et résolu à l’unanimité

Que les comptes inscrits sur la liste des comptes, préparée en date du 11 septembre 2025 et déposée en date de ce jour, soient payés et que ceux déjà payés soient ratifiés.

25-084 PLAN D’ACTION 2026 — ADOPTION

CONSIDÉRANT que lors de leur rencontre du 6 août 2025, les membres du comité exécutif ont procédé à l’étude du projet de plan d’action pour l’année 2026;

CONSIDÉRANT qu’à l’occasion de leur réunion de travail du 27 août 2025, les membres du conseil d’administration ont également examiné ce document;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Monsieur Léonard Gaudette,
Appuyé par Monsieur Daniel Choquette,
Et résolu à l’unanimité

D’approuver le plan d’action pour l’année 2026 tel que déposé.

Que ce document soit transmis aux municipalités membres de la Régie.

PLAN DE COMMUNICATION 2026 — DÉPÔT

Le plan de communication pour l’année 2026 est déposé à la table du conseil d’administration.

25-085 **BUDGET 2026 — ADOPTION**

CONSIDÉRANT qu’en vertu des articles 468.34 de la Loi sur les cités et villes et 603 du Code municipal, la Régie doit dresser son budget chaque année pour le prochain exercice financier et le transmettre pour adoption, avant le 1^{er} octobre, à chaque municipalité dont le territoire est soumis à sa compétence;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Monsieur Réjean Cossette,
Appuyé par Monsieur Stéphane Beauchemin,
Et résolu à l’unanimité

Que le budget de la Régie, pour l'exercice financier 2026, soit adopté, tel que ci-dessous décrit :

REVENUS

RÉPARTITIONS AUX MUNICIPALITÉS MEMBRES

Ensemble des municipalités	
Quotes-parts	1 035 000,00 \$
Collecte, transport et élimination des déchets domestiques	6 815 000,00 \$
Collecte, transport et traitement des matières recyclables	30 000,00 \$
Collecte, transport et traitement des matières organiques	3 310 000,00 \$
Écocentres	350 000,00 \$
Boues des installations septiques	1 245 000,00 \$

TOTAL DES RÉPARTITIONS AUX MUNICIPALITÉS MEMBRES

12 785 000,00 \$

TRANSFERTS

Transferts relatifs à des ententes de partage des frais (ÉEQ)	2 555 000,00 \$
---	-----------------

TOTAL DES TRANSFERTS

2 555 000,00 \$

AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES

AUTRES REVENUS	
Intérêts — banque et placements	50 000,00 \$
Autres	23 000,00 \$

TOTAL DES AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES

73 000,00 \$

TOTAL DES REVENUS

15 413 000,00 \$
=====

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

CONSEIL MUNICIPAL

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Rémunération de base — élus	31 200,00 \$
Allocation de dépenses — élus	15 600,00 \$

46 800,00 \$

COTISATIONS DE L'EMPLOYEUR

Régie des rentes du Québec — élus	100,00 \$
Fonds des services de santé — élus	1 350,00 \$
Assurance parentale — élus	325,00 \$

1 775,00 \$

TRANSPORT ET COMMUNICATION

Frais de déplacement — élus	1 000,00 \$
-----------------------------	-------------

TOTAL — CONSEIL MUNICIPAL

49 575,00 \$

GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

RÉMUNÉRATION DES EMPLOYÉS

Salaires réguliers	337 200,00 \$
--------------------	---------------

COTISATIONS DE L'EMPLOYEUR

Régime de retraite	16 400,00 \$
Régie des rentes du Québec	17 950,00 \$
Assurance-emploi	6 150,00 \$
Fonds des services de santé	14 575,00 \$
CNESST	7 025,00 \$
Assurance parentale	2 275,00 \$
Assurances collectives	14 700,00 \$

79 075,00 \$

TRANSPORT ET COMMUNICATION	
Frais de déplacement du personnel	5 500,00 \$
Frais de déplacement du personnel — chargé de projet	2 000,00 \$
Frais de déplacement du personnel — personnel de soutien	1 000,00 \$
Frais de poste et de transport	2 500,00 \$
Dépenses de communication	2 000,00 \$
Dépenses de publicité et d'information	6 000,00 \$
	19 000,00 \$

SERVICES PROFESSIONNELS, TECHNIQUES ET AUTRES	
Honoraires professionnels	
Comptabilité et vérification	14 500,00 \$
Autres	12 000,00 \$
Achats de services techniques	
Assurances — incendie	650,00 \$
Assurances — responsabilité publique	10 200,00 \$
Assurances — cautionnement	16 000,00 \$
Autres services	
Cotisations versées à des associations et abonnements	3 000,00 \$
Frais bancaires	300,00 \$
	56 650,00 \$

LOCATION, ENTRETIEN ET RÉPARATION	
Location — salle du conseil et bureaux de la Régie	18 500,00 \$
Entretien et réparation des locaux et conciergerie	13 000,00 \$
	31 500,00 \$

BIENS NON DURABLES	
Fournitures de bureau, imprimés et livres	9 000,00 \$

TOTAL — GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE	582 000,00 \$

AUTRES	
CONTRIBUTIONS À DES ORGANISMES ET AUTRES OBJETS	
Autres organismes	1 500,00 \$
TOTAL — AUTRES	1 500,00 \$
TOTAL — ADMINISTRATION GÉNÉRALE	583 500,00 \$
HYGIÈNE DU MILIEU — MATIÈRES RÉSIDUELLES	
DÉCHETS DOMESTIQUES	
COLLECTE ET TRANSPORT	
TRANSPORT ET COMMUNICATION	
Dépenses de publicité et d'information	14 000,00 \$
SERVICES PROFESSIONNELS, TECHNIQUES ET AUTRES	
Honoraires professionnels	
Services juridiques	2 500,00 \$
Autres	1 000,00 \$
Achats de services techniques	
Collecte et transport	3 870 000,00 \$
	3 873 500,00 \$
BIENS NON DURABLES	
Équipement de récupération (bacs)	35 000,00 \$
ÉLIMINATION	
SERVICES PROFESSIONNELS, TECHNIQUES ET AUTRES	
Achats de services techniques — élimination	1 910 000,00 \$
Achats de services techniques — redevance à l'élimination	1 000 000,00 \$
	2 910 000,00 \$
TOTAL — DÉCHETS DOMESTIQUES	6 832 500,00 \$

MATIÈRES SECONDAIRES

Matières recyclables

COLLECTE ET TRANSPORT	
TRANSPORT ET COMMUNICATION	
Dépenses de publicité et d'information	12 000,00 \$
SERVICES PROFESSIONNELS, TECHNIQUES ET AUTRES	
Honoraires professionnels	
Services juridiques	2 500,00 \$
Autres	1 000,00 \$
Achats de services techniques	
Collecte et transport	2 535 000,00 \$
	2 538 500,00 \$
Total — Matières recyclables	2 550 500,00 \$

Résidus domestiques dangereux

COLLECTE ET TRANSPORT	
TRANSPORT ET COMMUNICATION	
Dépenses de publicité et d'information	17 000,00 \$
SERVICES PROFESSIONNELS, TECHNIQUES ET AUTRES	
Honoraires professionnels — Autres	1 000,00 \$
Achats de services techniques	
Assurances — responsabilité publique	2 000,00 \$
Collecte et transport	130 500,00 \$
	133 500,00 \$
BIENS NON DURABLES	
Aliments, boisson	500,00 \$
TRAITEMENT	
SERVICES PROFESSIONNELS, TECHNIQUES ET AUTRES	
Achats de services techniques — traitement	60 000,00 \$
Total — Résidus domestiques dangereux	211 000,00 \$

Matières organiques	
COLLECTE ET TRANSPORT	
TRANSPORT ET COMMUNICATION	
Dépenses de publicité et d’information	14 000,00 \$
SERVICES PROFESSIONNELS, TECHNIQUES ET AUTRES	
Honoraires professionnels	
Services juridiques	2 500,00 \$
Autres	1 000,00 \$
Achats de services techniques	
Collecte et transport	2 390 000,00 \$
	2 393 500,00 \$
BIENS NON DURABLES	
Équipement (bacs)	100 000,00 \$
TRAITEMENT	
SERVICES PROFESSIONNELS, TECHNIQUES ET AUTRES	
Achats de services techniques — traitement	820 000,00 \$
Total — Matières organiques	3 327 500,00 \$
TOTAL — MATIÈRES SECONDAIRES	6 089 000,00 \$
<u>ÉLIMINATION DES MATÉRIAUX SECS</u>	
Écocentres	
RÉMUNÉRATION DES EMPLOYÉS	
Salaire régulier — préposés	155 000,00 \$

COTISATIONS DE L'EMPLOYEUR	
Régime de retraite — préposés	2 300,00 \$
Régie des rentes du Québec — préposés	9 200,00 \$
Assurance-emploi — préposés	4 300,00 \$
Fonds des services de santé — préposés	6 800,00 \$
CNESST — préposés	3 100,00 \$
Assurance parentale — préposés	1 100,00 \$
Assurance collective — préposés	8 400,00 \$
	35 200,00 \$
TRANSPORT ET COMMUNICATION	
Déplacement du personnel	2 500,00 \$
Dépenses de communication	500,00 \$
Dépenses de publicité et d'information	6 000,00 \$
	9 000,00 \$
SERVICES PROFESSIONNELS, TECHNIQUES ET AUTRES	
Honoraires professionnels — autres	2 000,00 \$
Achats de services techniques	
Assurances — incendie	300,00 \$
Assurances — responsabilité publique	8 200,00 \$
Enlèvement et traitement des matériaux secs	520 000,00 \$
Redevance à l'élimination	20 000,00 \$
Autres services — autres (compensation tenant lieu de taxes)	1 800,00 \$
	552 300,00 \$
LOCATION, ENTRETIEN ET RÉPARATION	
Location — machineries, outillage et équipements divers	5 000,00 \$
Entretien et réparation — infrastructures	7 000,00 \$
	12 000,00 \$
BIENS NON DURABLES	
Autres biens non durables	3 000,00 \$

FOURNITURE DE SERVICES PUBLICS	
Électricité	500,00 \$

TOTAL — ÉLIMINATION DES MATÉRIAUX SECS	767 000,00 \$
--	---------------

HYGIÈNE DU MILIEU — AUTRES

Autres

TRANSPORT ET COMMUNICATION	
Dépenses de publicité et d'information	2 000,00 \$

SERVICES PROFESSIONNELS, TECHNIQUES ET AUTRES	
Honoraires professionnels — autres (Études)	10 000,00 \$

TOTAL — HYGIÈNE DU MILIEU — AUTRES	12 000,00 \$
------------------------------------	--------------

Boues des installations septiques

RÉMUNÉRATION DES EMPLOYÉS	
Salaires réguliers	79 100,00 \$

COTISATIONS DE L'EMPLOYEUR	
Régime de retraite	4 200,00 \$
Régie des rentes du Québec	5 100,00 \$
Assurance-emploi	2 400,00 \$
Fonds des services de santé	3 500,00 \$
CNESST	1 800,00 \$
Assurance parentale	600,00 \$
Assurances collectives	4 000,00 \$
	21 600,00 \$

TRANSPORT ET COMMUNICATION	
Frais de déplacement du personnel	300,00 \$
Frais de poste et de transport	7 000,00 \$
Dépenses de communication	1 000,00 \$
Dépenses de publicité et d'information	3 000,00 \$
	11 300,00 \$
SERVICES PROFESSIONNELS, TECHNIQUES ET AUTRES	
Honoraires professionnels	
Services juridiques	2 500,00 \$
Autres	2 500,00 \$
Achats de services techniques — collecte et transport	775 000,00 \$
	780 000,00 \$
TRAITEMENT	
SERVICES PROFESSIONNELS, TECHNIQUES ET AUTRES	
Achats de services techniques — traitement	360 000,00 \$
BIENS NON DURABLES	
Fournitures de bureau, imprimés et livres	6 000,00 \$
Total — Boues des installations septiques	1 258 000,00 \$
TOTAL — HYGIÈNE DU MILIEU — AUTRES	1 270 000,00 \$
TOTAL — HYGIÈNE DU MILIEU	14 958 500,00 \$
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	15 542 000,00 \$
RÉSULTAT AVANT AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET AFFECTATIONS	
	(129 000,00) \$
	=====

AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

TRANSFERT AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	5 000,00 \$
--	-------------

EXCÉDENT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES AVANT AFFECTATIONS	(134 000,00) \$ =====
--	---------------------------------

AFFECTATIONS

EXCÉDENT ACCUMULÉ NON AFFECTÉ	75 000,00 \$
EXCÉDENT ACCUMULÉ AFFECTÉ	59 000,00 \$

134 000,00 \$

EXCÉDENT NET	0,00 \$ =====
---------------------	-------------------------

Ce budget est transmis par la greffière-trésorière à chaque municipalité membre, pour approbation, en y joignant une estimation faisant état de la quote-part prévisible pour chacune desdites municipalités.

25-086

**RÈGLEMENT NUMÉRO 162 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 155
PRESCRIVANT AUX MUNICIPALITÉS MEMBRES CERTAINES
MODALITÉS RELATIVES AU PROGRAMME RÉGIONAL DE VIDANGE
DES INSTALLATIONS SEPTIQUES — ADOPTION**

Il est proposé par Monsieur Jean-Pierre Arpin,
Appuyé par Monsieur Jean-François Morin,
Et résolu à l'unanimité

Que le règlement numéro 162 prescrivant aux municipalités membres certaines modalités relatives au programme régional de vidange des installations septiques sur le territoire de la Régie soit adopté, tel que rédigé, et entre en vigueur conformément à la loi, ledit règlement faisant partie intégrante de la présente résolution comme si au long rédigé.

25-087

**LOCATION DES BUREAUX ADMINISTRATIFS DE LA RÉGIE —
RENOUVELLEMENT DE L’ENTENTE CONCLUE AVEC LA VILLE DE
SAINT-HYACINTHE — SIGNATURE**

CONSIDÉRANT la résolution numéro 25-055, en date du 28 mai 2025, par laquelle la Régie informait la Ville de Saint-Hyacinthe de son intention de renouveler l’entente de location des espaces à bureaux du 2090, rue Cherrier à Saint-Hyacinthe;

CONSIDÉRANT le courriel reçu de la Ville de Saint-Hyacinthe, en date du 29 août 2025, confirmant à la Régie que la Ville consent à signer une nouvelle entente de location, selon des modalités similaires à la précédente;

CONSIDÉRANT l’entente de location déposé à la table du conseil d’administration en date de ce jour ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Monsieur Claude Gaucher,
Appuyé par Madame Louise Arpin,
Et résolu à l’unanimité

D’autoriser la signature d’une entente de location avec la Ville de Saint-Hyacinthe pour les espaces à bureaux situés au 2090, rue Cherrier, selon les conditions décrites au bail présenté, ledit bail étant joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme “Annexe A”.

De mandater le président et la directrice générale à signer le bail se rapportant à ce contrat de location pour et au nom de la Régie.

DOCUMENTS DÉPOSÉS

- A) RIAM — Compte rendu de la réunion de présentation du budget 2026
- B) RECYC-QUÉBEC — Courriel du 22 août 2025 : Troisième versement de la compensation 2024 dans le cadre du Régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables
- C) Municipalité de La Présentation— Résolution numéro 156-09-25 Proclamation de la Semaine québécoise de réduction des déchets 2025

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Aucune question

25-088

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Monsieur Stéphane Beauchemin,
Appuyé par Monsieur Bruno Lavallée,
Et unanimement résolu

De lever la séance à 19 h 57.

Alain Jobin, président

Carole Gaulin, greffière-trésorière